EN PRÉSENTIEL

NOUS CONTACTER

À PARTIR DE
640 €

FINANCEMENT

Formation
RAN SSIAP 3

(Formation Remise à niveau SSIAP 3
Chef de service)

SÉCURITÉ INCENDIE

Crefops Ile-De-France : FOR-093-2027-01-28-20220587580 / ADEF TFP 9316091501
Crefops Bordeaux : FOR-033-2124-10-15-20250606703 / ADEF TFP 3309030403



La formation RAN SSIAP 3 a pour objectif de remettre à niveau les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en vue d'exercer la fonction de chef des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.



Présentation

La formation remise à niveau SSIAP 3 (Diplôme de chef de services de sécurité incendie et d'assistance à personnes) a pour but d'acquérir et/ou de renforcer les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes. Le chef de service a pour mission le management du service de sécurité, il conseille le chef d'établissement en matière de sécurité incendie, l'assistance à personnes au sein des établissements ou ils exercent le suivi des obligations de contrôle et d'entretien.

Formation RAN SSIAP 3

(Formation Remise à niveau SSIAP 3 Chef de service)

Durée

35 heures
Délai moyen d'accès : 3 semaines sous réserve de l'obtention de tous les documents.

Lieu

CREFOPS Ile de France
CREFOPS Sud Ouest

Équivalence / Suivi de parcours

N.C

Révisez sur MyCrefops !
L'application mobile disponible sur Appstore et Google Play.

Pré-requis

- Etre titulaire du SSIAP 3, d'une équivalence réglementaire ou de l'ERP/IGH 3,
- Etre titulaire d'un des brevets de secourisme suivants : Prévention et Secours Civiques (PSC 1) de moins de 2 ans, Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou Premiers Secours en Equipe (PSE 1) en cours de validité.
- Avoir dépassé la date d'anniversaire pour le recyclage.
- SST ou équivalent à jour
- Certificat médical de 3 mois (fourni par CREFOPS)
- Le certificat doit être conforme à l'annexe 5 de l'arrêté du 2 mai 2005.

Modalités pédagogiques

La formation RAN SSIAP 3 se déroule sous forme d'exercices pratiques et d'enseignements théoriques.

Le programme est conforme à l'arrêté du 2 mai 2005.

Programme

Document administratif
Connaître et mettre à jour les documents administratifs

Commissions de sécurité
Rappels sur la composition, le rôle des commissions de sécurité

Réglementation
Évolution des textes réglementaires

Notions de droits civil et pénal
Les codes civil et pénal

Fonction maintenance
Les contrats de maintenance des installations de sécurité

Étude de cas
Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

L'accessibilité des personnes handicapées
Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application

Analyse des risques
Identifier les situations de risques de déclenchement d'incendies et d'accidents corporels
Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux

Moyens de secours
Évolution des textes réglementaires

Organisation d'un service de sécurité incendie
Gestion du personnel et des moyens du service

Évaluation

La formation est validée si le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées.

Certification

Attestation de stage délivrée par le CREFOPS.

CREFOPS Siège Social (Ile de France)
13 Boulevard du Mont d'Est, 93160 NOISY-LE-GRAND
Tel. : 01 80 62 00 40

CREFOPS Sud-Ouest (Bordeaux)
151 quai de la souys, 33270 FLOIRAC
Tel. : 05 57 77 24 18

V3.01.2026